

Le 7 octobre 2010



## **Communiqué**

### **Pensons à l'avenir**

Après plus d'un mois d'occupation de la Maison du Lait par la Confédération Paysanne empêchant l'activité du CNIEL et des autres organismes locataires, le juge des référés a ordonné la libération des lieux avant vendredi matin.

La FNPL prend acte de cette décision qui doit enfin permettre de retrouver une activité normale au service des éleveurs et de la filière.

La FNPL rappelle que de nombreux dossiers nécessitent l'investissement de tous. Le prix du lait, l'évolution de la politique européenne, la mise en application de la LMAP, la sortie des quotas laitiers... sont autant de thèmes sur lesquels la FNPL travaille et qui représentent des enjeux considérables pour les éleveurs.

La FNPL, malgré le contexte actuel, renouvelle ses propositions pour des rencontres plus formalisées et régulières entre syndicats afin de travailler ensemble sur tous ces sujets de fond concernant l'avenir des producteurs de lait.

Dès la libération de la Maison du Lait, le Président de la FNPL, Henri Brichart, prendra contact avec les autres syndicats représentatifs pour organiser ensemble les modalités de ces rencontres.